

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 96-610 DU 27 DECEMBRE 1996

Portant approbation du Bilan et des
comptes annexes de l'Office Béninois
de Sécurité Sociale (OBSS) pour
l'exercice 1995.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU l'Ordonnance N° 73-3 du 17 Janvier 1973 portant création de l'Office Béninois de Sécurité Sociale ;
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret n 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 92-36 du 17 Février 1992 portant organisation, attributions et fonctionnement du Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ;
- VU le Décret N° 91-293 du 31 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail, de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- VU le Décret N° 96-241 du 21 Juin 1996 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;
- .../...

VU les Décisions du Conseil d'Administration de l'Office Béninois de Sécurité Sociale en sa séance des 08 et 09 Août 1996 ;

SUR Proposition du Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative, et du Ministre du Plan, de la Restructuration Economique et de la Promotion de l'Emploi ;

LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 17 Décembre 1996,

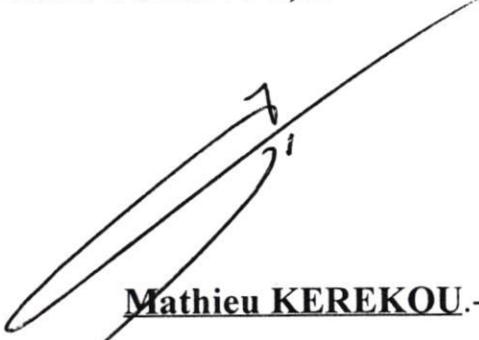
DECRETE :

Article 1er.- Sont approuvés le bilan et les comptes annexes exercice clos au 31 Décembre 1995 de l'Office Béninois de Sécurité Sociale (OBSS) tels qu'ils figurent en annexe à ce Décret.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

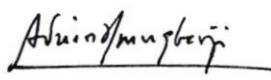
Fait à COTONOU, le 27 DECEMBRE 1996

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Premier Ministre, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et des
Relations avec les Institutions,



Adrien HOUNGBEDJI.-

.../...

le Ministre de la Fonction Publique du
Travail et de la Réforme Administrative,



Assouma YAKOUBOU

le Ministre du Plan, de la Restruc-
turation Economique et de la
Promotion de l'Emploi,



Albert TEVOEDJRE.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MFPTRA 4
MPREPE 4 AUTRES MINISTERES 15 SGG 4 DGBM- DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UNB-ENA-FASJEP 3 JORB 1.-